



Bulletin d'information n° 34 - mars 2014

## Sommaire n° 34

Une semaine de vie casasienne.....	Page 2
Fin novembre 2013.....	Page 4
Point(s) de suspension.....	Page 5
Moment de rencontre pour les familles à Casas.....	Page 7
«Y a des gens qui ont des vrais problèmes !».....	Page 9
Toutefois et dès lors.....	Page 10

Les articles publiés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

**Voix de Traverses est un moyen de vous informer de ce qui est notre raison d'être.**

**D**e la situation de la demande d'asile en France et à Strasbourg.

La loi promise depuis 2 ans se fait attendre et attendra certainement... les élections ! Les plus hautes instances ont beau avoir constaté que le système est « à

bout de souffle » (sic), elles se hâtent de ne rien changer, lâchant au détour d'une interpellation que l'on va raccourcir le délai d'instruction des dossiers. Comme si là résidait l'unique problème !!

En attendant la demande d'asile ne faiblit pas, bien au contraire, et récemment les autorités municipales révélaient que ce sont 150 personnes qui tous les mois arrivent à Strasbourg dans le but d'obtenir un statut de réfugié.

### **De la vie à CASAS.**

Les témoignages que vous lirez dans ce Voix de Traverses vous content le quotidien de CASAS, l'accueil des familles, le tourbillon de la semaine, l'urgence des dossiers à instruire, le « chaleureux » accueil à la Préfecture, la froideur administrative de la CNDA...

Et tout ceci avec un dispositif qu'il a fallu reconsidérer à la suite de la réduction de l'effectif salarié. L'ambition n'a pas changé et l'équipe salariée fait face avec beaucoup d'énergie et d'abnégation à la nouvelle donne, s'efforçant de ne rien laisser paraître de la diminution des moyens. L'appoint des bénévoles constitue plus qu'un simple relais et le concours indispensable à l'accomplissement des tâches auxquelles

nous sommes confrontés. Qu'ils soient tous ici particulièrement remerciés de tant d'énergie et d'implication.

### **Des finances de CASAS.**

Le formidable soutien de la Journée Mondiale de Prière des Femmes, l'appui indéfectible de la Ville de Strasbourg, l'apport de l'Entraide Solidarité Protestante, les dons fidèles de nos donateurs, particuliers et paroisses, nous ont permis de boucler nos budgets de manière tout à fait satisfaisante d'un strict point de vue financier. Mais demain est un autre jour car l'apport financier de la JMP n'est pas reconductible. Il nous faut donc rechercher de nouveaux financeurs et maintenir à un haut degré de résultats les dons de particuliers et de paroisses. Que tous ceux qui nous soutiennent reçoivent ici le témoignage de notre reconnaissance !

### **Du grand projet qui prend forme.**

CASAS et la Maison Casalis, c'est une longue et belle histoire ! C'est malheureusement une histoire qui va prendre fin. Le bâtiment fatigué de tant d'allées et venues devrait subir des travaux de rénovation dont le coût excède les moyens de ses locataires. Simultanément est né le projet d'une « maison protestante de la solidarité » qui abriterait la SEMIS (Mission Intérieure), porteur du projet, le Centre Social Protestant, la CIMADE et CASAS, le tout dans des locaux à rénover rue Brûlée. Au-delà de l'aspect immobilier, ce rassemblement a un sens dans la mesure où son public est bien celui de gens en grande précarité. Bien mené il doit permettre

un renforcement des actions respectives et une plus grande visibilité de leur impact sur la société. Pour autant les finalités, les valeurs, les principes qui régissent ces quatre associations ne sont en rien affectés par cette mutation géographique. Nous aurons l'occasion d'en reparler.

Jacques Scheer, Président

## **Une semaine de vie casasienne.**



**L**undi matin, permanence. Combien d'inscrits aujourd'hui ? ah, moins d'une trentaine ? cool ! On va pouvoir prendre un peu plus de temps pour écouter chaque personne. Et en plus ce matin, il y a pleins de nouvelles énergies grâce à l'arrivée de nouveaux stagiaires !

L'après-midi, il s'agit de chercher des solutions pour toutes ces petites difficultés du quotidien pour les personnes sans résidence légale sur le territoire français (parce qu'en procédure prioritaire, et suite au rejet de l'OFPPA, quand bien même un recours est en instance d'examen auprès de la Cour nationale du droit d'asile) et qui ne peuvent donc pas... en vrac... retirer leur courrier à la poste, ouvrir un compte en banque, signer un bail, travailler, se promener en ville sereinement, aller au cinéma, ou n'importe quelle autre activité quotidienne « ordinaire ».

La situation s'est encore compliquée récemment pour quelques familles dont les enfants sont scolarisés à Strasbourg, mais qui ont obtenu un logement... ailleurs... dans des villes comme Saverne ou Brumath... Qui va payer les billets de train pour les allers-retours quotidiens vers Strasbourg ? Car c'est bien à Strasbourg qu'est toute leur vie et pas uniquement pour la scolarité des enfants : il n'existe pas de structures dans ces villes qui soient adaptées à leur besoin d'aide caritative.

Mardi midi, réunion. Qui sera présent aux prochaines permanences, qui va s'occuper de tel ou tel dossier ? Et puis les recherches de solution en équipe, chacun explique ses « petits points », qui sont souvent des points moyens voire des gros points d'interrogation. Qui peut bénéficier de notre service de domiciliation postale ? Que fait la préfecture vis à vis des « dublinés » ? Ils ont le droit à l'Allocation Temporaire d'Attente mais jusqu'à quel stade de leur procédure ? Qui peut-on héberger dans la chambre mise à notre disposition rue du bouclier ? Autant de questions qu'on essaye avec bon cœur de résoudre, autant de critères que l'on tente de définir équitablement, que l'on appliquera pas bien longtemps avant d'en changer – tentant de rester au plus proche des besoins des personnes.

Mercredi matin, accueil des familles, mercredi après-midi, cours de français, distribution du courrier... pendant ce temps, à l'étage, c'est une journée un peu plus calme – profitons-en pour rédiger les recours et mener les entretiens dans le

calme, pour avancer sur les traductions, pour appeler les avocats et la préf. et... ! Aah, mais il est déjà 19h !

Jeudi matin, permanence. A peine avons-nous bouclé les situations du lundi qu'on recommence ! On monte, on descend les escaliers, on photocopie, on s'active, on garde le sourire, et même si on apprend que l'audience de Mme A. s'est finie sur un commentaire désastreux de la part d'un assesseur : « mais enfin, mademoiselle, vous savez aussi bien que nous que les journalistes ne craignent plus rien en Arménie ! » (alors que ladite Mme A s'est faite violer et violenter à maintes et maintes reprises, et qu'elle est en dépression sévère), on se concentre sur la bonne nouvelle : deux femmes seules avec leurs enfants ont été régularisées !!!!

Vendredi : allez, encore une semaine où on a réussi à envoyer les recours à temps, à acheter les billets de train pour Paris et organiser les rendez-vous avec les avocats, à trouver des avocats prêts à travailler avec l'aide juridictionnelle pour tenter un ultime recours au tribunal pour obtenir une admission au séjour, un récépissé, sortir quelqu'un de l'illégalité... et avec l'espoir que rien de grave n'arrive ce weekend, on va pouvoir se reposer !



Blandine

## Fin novembre 2013 ...

**F**in novembre 2013, une bonne vingtaine de membres de l'équipe de CASAS se sont rendus à Paris pour une formation, et ont notamment passé une journée d'observation des audiences à la Cour Nationale du Droit d'Asile.

« Rentrer dans la CNDA c'est comme pénétrer dans un grand aéroport. Il est 9h et nous passons d'abord par un contrôle de sûreté, nos sacs se font fouiller par un contrôleur, puis nous traversons le portique de détecteurs de métaux. En face de nous se trouve une grande salle d'attente, peuplée de gens de tous les pays, en face d'un bureau surmonté d'une horloge qui indique le numéro de la salle où l'audience a lieu.

Les audiences sont dispersées sur deux étages où les salles d'audience se suivent les unes derrière les autres. Je passe silencieusement dans les couloirs et l'on entend parler bhoutanais dans une salle, puis arménien, puis sawahili, puis russe ... Je rentre dans la salle qui est consacrée aux Bhoutanais ce matin. Car chaque matinée et chaque après-midi, les audiences concernent un pays particulier pour ne pas changer d'interprète. J'entre dans une salle où quatre tables au fond suffisent à remplir la moitié de l'espace. Derrière la première, face à la porte qui reste toujours ouverte car les audiences sont publiques, sont assis les juges: un président et deux assesseurs. À leur gauche, le rapporteur qui instruit et

prépare le dossier, à l'opposé, le secrétaire de séance. Enfin une dernière table, face aux juges. C'est là que viennent s'asseoir le demandeur d'asile, son avocat et très souvent un interprète. Une vingtaine de sièges en plastique achèvent de meubler la salle. C'est là que je viens m'asseoir et écouter.

J'apprends l'histoire d'un Bhoutanais que je vois de dos et dont je ne connaîtrai jamais le visage mais par contre les raisons de sa venue en France. Il raconte par le biais d'un interprète qu'il était parti vivre au Népal car il est chrétien et qu'il subissait des persécutions dans son pays dues à sa religion. Mais une fois au Népal le même schéma recommença, lié à son origine bhoutanaise. Il fut emprisonné à plusieurs reprises. Puis à l'aide de sa mère et des associations chrétiennes caritatives il réussit à s'enfuir en France. Le juge l'assaille de questions « Pourquoi vous avez un acte de naissance désormais et vous n'en aviez pas pendant l'entretien à l'OFPPRA ? » « Pourquoi les associations caritatives vous ont-elles aidé ? » « Quelles escales avez-vous faites lors de votre voyage ? » « Vous dites maintenant que vous êtes arrivé le 7 avril mais dans votre entretien il est marqué que vous êtes arrivé le 6 » ... L'avocate le défend, s'agite, sa chevelure blonde se balance au gré de ses arguments, tentant tant bien que mal de justifier la gravité des risques en cas de retour au pays, la véracité de ses propos et l'authenticité de ses papiers. Puis l'audience se clôt pour laisser place à l'histoire d'un autre Bhoutanais.

Dans une autre salle, à l'étage, s'exprime

une Erythréenne avec son interprète. Et les histoires comme des livres ouverts dans chaque salle se poursuivent. Puis ces personnes viendront quelques semaines plus tard scruter la liste de noms en cherchant le leur, et surtout ce qui suit : “statut de réfugié”, “protection subsidiaire” ou “rejet du recours”... »

Anaïs

## Point(s) de suspension...

**H**istoire d'un vieux bénévole et de la stagiaire qui lui apprit à terminer son dossier.

Un beau matin, vers 9 heures trente, Émile sursauta hors de son lit: un appel de Casas. C'était Justine, la coordinatrice en chef ! Un nouveau recours urgent ! Elle avait immédiatement pensé à lui : « un dossier difficile, à faire en moins de trois jours, ça va te redonner un coup de fouet, Émile ! » lui dit-elle.

Émile travaillait à Casas comme bénévole depuis plus de 15 ans. Il avait commencé dès sa retraite. Maintenant, il était devenu vieux, et un peu sourd. Pas de sa faute ! Il en voulait presque au monde entier : les cyclistes qui roulaient trop vite, les automobilistes qui klaxonnaient, réfugiés dans leurs gros 4x4, les passionnés de football hurlant des propos à tendance raciste... Tendance ronchon plus plus !

- Quel pays ? demanda-t-il d'une voix mal réveillée

- Le Rougistan, répondit Justine

- Connais pas ! C'est où, ce machin-là ?

- Coincé entre le Methistan et l'Afghanistan. Un pays passionnant, tu verras, hélas dirigé par le dernier dictateur de l'Orient !

Comme à son habitude, il marmonna, racrocha et vint ventre à terre chercher les premiers éléments du dossier à la maison Casalis. A la lecture des motivations de l'OFPRA, il comprit vite que c'était un dossier périlleux, dans lequel sa réputation et celle de Casas risquait d'en prendre un sacré coup. Il réussit à intercepter la coordinatrice et à lui demander, entre deux appels urgents, qui serait son interprète.

- T'inquiète, dans une demi-heure arrive Croustine. Tu verras, elle est charmante et parle parfaitement le rougisse.

Émile s'assit dans un coin, et commença à étudier pas à pas son dossier. Il fit des recherches sur internet, tentant de retracer l'histoire de ce pays. Il voulait comprendre la trame des faits rapportés dans le récit. Une heure passa. Revenant dans le bureau central, il demanda des nouvelles de Croustine. Elle n'avait hélas pas donné signe de vie. Inquiet, il trouva son numéro de portable et l'appela : elle avait oublié ! Elle avait cours ce jour-là et ne pouvait donc venir...

Décidément la journée était difficile !

C'est alors qu'une jeune stagiaire, toute douce, s'approcha de lui et lui demanda toute tremblante : « Monsieur, on m'a dit que vous aviez de l'expérience, puis-je faire un dossier de recours avec vous ? ».

Émile hésita, pesta de devoir encore expliquer à une néophyte, au risque d'écorner son crédit: « Ecoutez mademoiselle, je veux bien, mais sachez que le dossier est pour ainsi dire perdu d'avance. Et que je compterai sur votre disponibilité et votre discrétion ».

- Je comprends, répondit-elle, je sais que ce n'est pas toujours commode. A tout prendre, je préfère un dossier difficile qu'un facile.

- Quel est votre prénom ?

- Camomille, mais vous pouvez m'appeler Camo, si vous préférez.

- Écoutez Camomille, on attaque juste après le déjeuner. Si vous êtes là à 13h30, je vous accepte. Sinon, ce ne sera pas possible.

Camomille était arrivée à l'heure.

Émile reçut avec elle la famille réglisanaise, leur offrit de s'asseoir à une table. Ils acceptèrent aussi de parler un mauvais anglais, à défaut d'interprète. Mais au bout d'une heure, on n'avait pas beaucoup avancé.

Émile était las. Fatigué, il ne voyait pas comment arriver à les faire s'exprimer. Les arguments restaient superficiels. Un tissu de généralités. Et c'était justement ce qui leur était reproché par l'Officier à l'OFPPA.

C'est alors qu'Emile quitta la salle pour quelques minutes. Camomille en profita pour offrir aux requérants une boisson chaude. Ils acceptèrent chaleureusement. Elle leur dit avoir visité leur pays deux ans auparavant. Puis elle leur parla de leurs enfants, restés là-bas. Une fille et deux garçons. Le visage de la maman s'éclaira puis des larmes ourlèrent ses joues colorées : elle venait de recevoir des nouvelles, pas trop mauvaises. Les enfants allaient bien, leur tante s'en occupait comme il fallait. Mais ils lui manquaient tant !

Quand Émile reprit place autour de la table, il comprit très vite que la situation venait de se débloquer. Avec difficulté, puis plus rapidement, le père suivi de la mère donnèrent de nouveaux détails qui rendaient l'histoire enfin crédible. Quand Émile posait une question, la réponse était devenue précise, circonstanciée. Les dates correspondaient. Les lieux revivaient. La pâte commençait à monter. Au bout d'une heure et demie, il fallut, à regret, se résoudre à s'arrêter.

Rendez-vous fut pris pour le lendemain même heure, 13 heures 30.

Une fois ses hôtes partis, en cachette, Émile supplia Camomille de revenir travailler avec lui.

PS : cette histoire est absolument authentique. Seuls un ou deux prénoms ont pu avoir été modifiés.



Charles

## Moment de rencontre pour les familles à Casas.

C'est avec beaucoup de plaisir que nous accueillons chaque mercredi matin de 9 h 30 à 11 h 30 les familles migrantes de demandeurs d'asile au rez-de-chaussée de Casas.

Notre principal objectif est de partager un moment chaleureux autour d'un petit-déjeuner et d'offrir aux parents et à leurs enfants des possibilités de jeux, d'activités ludiques ou manuelles, et d'échanges.

Souvent ballotées d'hébergement en hébergement, les familles font une « pause », et s'accordent un temps de « respiration ». Ce moment précieux passé ensemble se révèle souvent un tremplin pour d'autres apprentissages et rencontres.

La fréquentation cette année est plus régulière. Certaines familles reviennent souvent, de nouvelles passent la porte. Un certain mercredi, nous en avons compté 8, avec un total de 15 enfants, entre 6 mois et 12 ans, et 11 adultes, toutes nationalités confondues.

Nous nous efforçons de maintenir l'attention portée à chaque famille, toujours avec le sourire et un mot de bienvenue pour chacun.

Chacune d'entre nous trouve sa façon de participer à cet accueil:

Anne, dont l'œil exercé repère certaines difficultés des enfants, propose des jeux de règles. Cela stimule l'attention, la mémoire, permet aux enfants de connaître et respecter les règles, et d'augmenter leur confiance en eux.

Douée pour manipuler aiguille, fil et canevas, elle compte avec les participantes les points de croix.

L'une d'elle brodera son prénom « Naska » en fil rouge sur un carré de tissu tout en bavardant de ses soucis.

Brigitte prend plaisir aux jeux de société, tel le jeu de « L'œil de Lynx » auquel petits et grands participent avec bonheur. Sans oublier l'aide à la construction de puzzles de quelques pièces à des centaines de pièces proposés aux enfants selon leurs âges et leurs compétences.

Des livres sont également explorés en vue d'enrichir le vocabulaire ou raconter des histoires.

Isabelle B passe de l'un à l'autre pour repérer celui ou celle qui se sentirait à l'écart.

Lors des jeux, l'animation vive entre les enfants atteint parfois un niveau sonore, sonore, qu'Isabelle et Brigitte réussissent à faire tomber d'un demi-ton ! De l'ambiance, il y en a, des conflits résolus par les enfants eux-mêmes aussi.

Les jours fastes, arrive Isabelle M., la spécialiste, qui propose des activités comme des ateliers « cuisine », telles la composition d'une magistrale salade de fruits ou la mémorable préparation et

dégustation de gaufres. Il va sans dire qu'Isabelle apporte tout le matériel et accessoires nécessaires!! Un vrai chantier où langues étrangères et française se mêlent avec les traductrices hors pair que sont les familles. Vous pensiez Tour de Babel? Non, nous arrivons presque toujours à nous faire comprendre les uns des autres. Les enfants sont de merveilleux interprètes également.

Quant à Chouchan, outre ses compétences d'interprète pour le russe et l'arménien, elle donne âme à ses ateliers de bricolage, de confection de marionnettes, de pliage, de découpage qui rassemblent autour d'elle mères, pères et enfants. Vous voulez connaître les dernières réalisations? Des colliers de perles en papier aux couleurs des magazines, un cristal de neige composé de 5 parties formant une étoile à faire mourir d'envie les artisans orfèvres. Des bonhommes de neige, des sapins en carton qui s'inscrivent dans cette période de préparation de Noël.

Vous pouvez admirer toutes ces œuvres d'art individuelles ou collectives au rez-de-chaussée de Casas. Elles ne sont pas à vendre.

Primavera utilise un support (livre sur le corps humain ou catalogue de promotion des produits Leclerc ou tout autre magazine) pour manier la langue française et encourager les parents à s'exprimer. Les thèmes peuvent être nombreux: découvrir les parties de son corps, reconnaître les aliments, faire le marché... Cette parole donnée aux parents allège parfois leurs angoisses et ils nous font part de leurs blessures

profondes. Mais le chagrin ne prend jamais le dessus ! Une tasse de café, un geste attentif reconfortent souvent ces états d'âme dévoilés. Heureusement, tout finit par des éclats de rire .

Soucieuse également de la santé des enfants et des mères, Primavera n'hésite faire des recommandations en matière d'éducation à la santé.

Pour les plus petits, l'atelier « pâte à modeler », le tapis d'éveil, où sont disposés des jouets, des poupées, des boîtes de légo, de construction...répondent à leurs besoins de découvertes, de manipulation et de créativité. Pères et mères s'invitent sur ce tapis et jouent avec leurs petits enfants.

Du café, des jus de fruits, du lait, du pain, de la confiture sont à la disposition de chacun. Certains parents n'hésitent pas à refaire du café ou à prendre l'initiative du service.

Bien entendu, nous nous adaptons au public accueilli, qui est divers et varié chaque mercredi. Certaines familles viennent régulièrement, témoignant en cela du plaisir qu'elles y trouvent.

Cependant des périodes de fréquentation soutenue alternent avec des périodes de fréquentation moindre, voire nulle certains mercredis. Un sentiment d'impuissance nous gagne alors, que nous combattons en cherchant comment.

Nous accompagnons celles des familles qui ont de petits enfants vers des LAPE (Lieux d'Accueil Parents Enfants), pro-



ches de leur lieu de résidence. Le relais est assuré par des professionnels de la petite enfance.

Nous avons appris également que des mamans participaient à des cours de français dispensés dans les écoles de quartier.

Rompre l'isolement, rencontrer d'autres familles, assumer son rôle parental, apprendre le français, donner des pistes pour s'insérer dans notre société, voilà quelques unes des raisons d'être de cet accueil.

Participent également à ces ateliers des étudiantes assistantes sociales, des éducateurs spécialisés, des éducateurs de jeunes enfants, des lycéennes bac professionnel option « aide aux personnes ». Sans oublier les étudiantes américaine et irlandaise qui apportent leur petite touche personnelle. Leur aide est précieuse, qu'elles en soient ici remerciées.



Primavera

## «Y a des gens qui ont des vrais problèmes !»

**D**ouze novembre, il fait encore nuit noire. L'air froid et humide me glace les os. Une quarantaine de personnes, hommes, femmes et enfants, attendent devant une bâtisse imposante sur laquelle flotte le drapeau de la nation. Un homme au regard dur mais à la moustache fort sympathique en sort. Il tient dans sa main une liste, et

d'une voix forte il commence son appel. Les absents sont rayés de celle-ci. Ceux qui répondent seront appelés à revenir se présenter, comme chaque matin à l'aube, jusqu'à ce que leur tour vienne. Comme tous les matins, seulement 5 personnes recevront un ticket d'entrée, pour que leur demande soit examinée par un agent de la préfecture.

C'est la quatrième fois cette semaine que je me présente devant celle-ci, à 6h du matin, pour accompagner un demandeur d'asile. Chaque matin, j'attends égoïstement que mes peines prennent fin, afin de retrouver mon lit et ma petite couette bien chaude ! Lorsqu'enfin, il reçoit le fameux ticket d'entrée, lui permettant d'accéder au saint graal, j'exulte de joie, pour lui, et pour moi !

Rendez-vous lui est donné le lendemain, par l'agent moustachu, afin que sa demande soit étudiée. Je l'accompagne encore une dernière fois. Dans la salle d'attente, je patiente, je discute, je médite sur ma petite vie bien confortable et sur le parcours de combattant que peut emprunter un demandeur d'asile : tortures physiques et psychologiques, tout quitter pour sauver sa vie, se retrouver devant un homme qui juge tes propos trop schématiques, peu convaincants, imprécis, entendre dire « non, ce que t'as vécu, ce n'est pas vraiment vrai »... Comment après avoir subi ce qui n'est pas humain, continuer à supporter des propos inhumains, qui enferment dans la souffrance et qui empêchent de tourner la page d'un passé douloureux ?

« Monsieur M. ! » l'interpellation de l'agent me réveille de ma profonde méditation. Je me lève en même temps que Monsieur M.. L'agent s'adresse à moi « Qui vous êtes ? » « Euh... je suis Gabriel, (un gars gentil et formidable), je travaille à CASAS, et j'accompagne Monsieur M. dans sa demande d'asile... » « Je n'ai pas besoin de vous ! » me dit-il sur un ton sec en me claquant la porte au nez !

De retour à CASAS, personne sur qui déverser mon sentiment d'injustice ! « Je suis occupé ! », une autre : « Pas maintenant ! »... Bon, ok, c'était un jour bondé de permanence... mais quand même il y a des gens qui ont des vrais problèmes ! Je fais comment moi pour m'en remettre !?... Les demandeurs d'asile, eux au moins, ils ont des assistantes sociales pour les écouter !...



Gabriel

## Toutefois et dès lors.

Ils m'ont mis dans le coffre de leur voiture et on a roulé longtemps. Ils m'ont fait descendre sous la menace d'une arme, on était au milieu de la forêt, ils m'ont mis un sac sur la tête et ils ont fait comme s'ils allaient me descendre.

Toutefois l'intéressé n'a à aucun moment sollicité la protection des autorités de son pays ou internationales, et n'a apporté

aucun élément concret et convaincant susceptible d'établir qu'il ne puisse bénéficier d'une telle protection.

Quand c'est arrivé, j'étais parti depuis plusieurs jours à Kinshasa pour aider mon cousin dans son nouveau magasin ; c'est pour ça que je n'ai pas été arrêté comme les autres.

Toutefois les déclarations orales de l'intéressé, entendu à l'OFPRA en français le 12 juin 2013, se sont avérées peu consistantes et peu empreintes d'expérience vécue sur son engagement politique. De plus son propos n'a pas été précis, personnalisé et crédible sur l'arrestation de son père.

Ma mère les a suppliés d'épargner ma sœur mais ils l'ont emmenée dans la chambre du fond.

Toutefois, à l'issue de l'instruction, les déclarations de l'intéressée, entendue à l'Office le 15 octobre 2013, ne sont pas apparues suffisamment fournies, personnalisées et crédibles pour convaincre l'Office de l'existence d'une vendetta dirigée contre sa famille. Dès lors l'ensemble de ses déclarations écrites et orales ne permet ni de tenir pour établie la réalité des faits allégués, ni de conclure à l'existence d'une menace grave à son encontre en cas de retour dans son pays.

Après l'agression, je suis allé au Poste de Police de mon quartier mais on s'est moqué de moi et on a refusé d'enregistrer ma plainte.

Toutefois vos déclarations se sont révélées relativement convenues au sujet de vos

vaines tentatives pour porter plainte et il ressort de vos propos que vous n'avez entrepris aucune démarche pour dénoncer le comportement des agents qui auraient refusé d'enregistrer votre plainte.

Vers 6 heures du matin, le jour n'était pas encore levé, on a frappé très fort à la porte d'entrée. Quand ma mère a ouvert, du haut de l'escalier, j'ai vu trois hommes masqués la bousculer pour forcer le passage.

Toutefois, si les déclarations orales de l'intéressée sont apparues spontanées sur l'irruption d'inconnus masqués à son domicile en novembre 2013, l'Office observe que cet événement n'avait pas été établi ni par l'Office ni par la Cour nationale du droit d'asile dans leurs décisions concernant la demande de son frère. Dès lors, l'Office ne peut conclure au bien-fondé de sa demande.

Et si l'on rêvait un peu... d'un monde où les demandeurs de protection pourraient dire « toutefois » et « dès lors » à leur tour : « rejet de l'Office dénué de tout fondement, rédigé à la va-vite, de manière stéréotypée et en des termes relativement convenus, manque de crédibilité et de spontanéité des motifs avancés pour écarter mon dossier, entretien bâclé à l'Office, interprète sollicité dans une langue que je ne maîtrise pas bien ainsi que j'en avais informé l'OFPPRA, questionnement incohérent, questions lapidaires, formulées sans tact, connaissance superficielle du contexte, compte-rendu d'entretien truffé d'erreurs et de fautes de syntaxe, ce qui fait légitimement douter de son authenticité, quant aux éléments avancés

par l'Office pour rejeter ma demande, ils ne revêtent manifestement pas le caractère de faits nouveaux... »

Mais non.

Alors, sans se décourager et avec cette petite rage/ petite flamme familière au cœur, reprenons patiemment nos plumes pour eux, et essayons de dire au moins quelque chose de cette « procédure équitable de détermination de la qualité de réfugié » qui s'avère plutôt être un simulacre d'examen de dossier, de réception et d'écoute pour un certain nombre de personnes que nous accueillons : « Monsieur le Président de la Cour Nationale du Droit d'Asile, j'ai été entendu à l'OFPPRA pendant 45 minutes, temps durant lequel il m'a été posé 72 questions de fond par le biais d'un interprète après la vérification de mon état civil et des données de mon formulaire. L'OFPPRA dans sa lettre de rejet considère mes réponses comme étant « hésitantes et peu circonstanciées ». Toutefois il m'était difficile d'expliquer les choses en détail, dès lors qu'on me coupait sans cesse la parole pour passer à la question suivante... » « Monsieur le Président,... »

(toute ressemblance avec des personnes et des situations existantes n'aurait évidemment rien de fortuit)

Pascale

CASAS a

30 ans

**Pensez à réserver votre soirée pour**

**l'assemblée générale de CASAS -  
vendredi 23 mai 2014 à 18h00**  
Paroisse protestante Saint-Matthieu  
97, boulevard d'Anvers à Strasbourg

«La belle galère» par Yilmaz

CASAS remercie tous les bénévoles, stagiaires, donateurs, sympathisants et amis, sans qui la lutte pour la protection du droit d'asile ne serait qu'un vain mot.

CASAS remercie tous ses partenaires financiers et parmi eux :

- Le Conseil Général du Bas-Rhin
- La ville de Strasbourg
- les villes Villes d'Illkirch-Graffenstaden, de Schiltigheim, et de Hoenheim
- Journée Mondiale de prière
- L'Action Chrétienne en Orient
- CARITAS Secours Catholique

**CASAS**

**Collectif d'Accueil pour les  
Solliciteurs d'Asile à Strasbourg**

**13, Quai Saint Nicolas  
67000 STRASBOURG**

**Tel. : 03.88.25.13.03**

**Fax : 03.88.24.05.83**

**Courriel : [contact@casas.fr](mailto:contact@casas.fr)**

**Site : [www.casas.fr](http://www.casas.fr)**

